

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet

À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que différents facteurs peuvent exposer les individus à l'affaiblissement des liens sociaux.

Introduction

Le lien social désigne l'ensemble des relations qui unissent les individus et assurent leur intégration dans la société. Selon Serge Paugam, ces liens assurent des fonctions de protection (ressources matérielles) et de reconnaissance (statut, utilité sociale). Certains facteurs économiques et sociaux peuvent fragiliser ces liens. Nous montrerons que les ruptures conjugales peuvent exposer davantage à la pauvreté et affaiblir les liens sociaux, puis que le chômage peut entraîner une rupture cumulative des liens sociaux.

I. Les ruptures conjugales peuvent fragiliser les liens sociaux en exposant davantage à la pauvreté.

Les ruptures familiales constituent un facteur important d'affaiblissement du lien social. En effet, le divorce ou la séparation fragilisent le lien de participation élective et peuvent avoir des conséquences sur le lien de filiation. La séparation entraîne souvent une baisse du niveau de vie, car les ressources ne sont plus mutualisées. La monoparentalité peut réduire la protection matérielle et fragiliser la reconnaissance sociale, exposant davantage au risque de pauvreté et d'isolement. Par exemple, le document 1 montre que 25,9 % des familles monoparentales vivent une pauvreté en conditions de vie, contre 4,6 % des couples sans enfant, soit un écart de 21,3 points ($25,9 - 4,6 = 21,3$). Pour l'insuffisance de ressources, 28,5 % des familles monoparentales sont concernées contre 6,2 % des couples sans enfant, soit un écart de 22,3 points ($28,5 - 6,2 = 22,3$). Ces écarts montrent que la rupture conjugale peut indirectement fragiliser les liens sociaux.

II. Le chômage peut provoquer une rupture cumulative des liens sociaux.

Le chômage constitue un facteur majeur de fragilisation du lien social. En effet, le travail assure une protection matérielle (revenu) et une reconnaissance sociale (statut, utilité). La perte d'emploi prive l'individu de ces dimensions et peut entraîner isolement et perte d'estime de soi. Selon la logique de désaffiliation, la fragilisation du lien professionnel peut entraîner un affaiblissement des autres liens sociaux. Par exemple, le document 2 montre

qu'à Marienthal, la fermeture de l'usine entraîne un déclin des clubs sportifs et des activités associatives. Les habitants « se sont habitués à posséder moins, à entreprendre moins et à espérer moins », ce qui illustre la rupture cumulative des liens sociaux.

Conclusion

Différents facteurs exposent donc les individus à l'affaiblissement des liens sociaux. Les ruptures conjugales peuvent conduire à la monoparentalité et à la pauvreté, fragilisant la protection et la reconnaissance. Le chômage peut quant à lui provoquer une rupture cumulative des liens sociaux. Ces facteurs peuvent conduire à des situations de désaffiliation et d'isolement.